



CDOS
ESSONNE

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du CDOS de l'Essonne le mardi 13 mars 2018
à la Maison Départementale des Comités Sportifs
à Mennecy**

18h30 : Accueil des participants et émargement

Etaient présents :

Les représentants des comités départementaux à jour de leur cotisation 2017 :

1. ATHLETISME : Patrick MORO
2. AVIRON : Pascal BEAUSSART
3. BADMINTON : Thomas TILLY
4. BASEBALL, SOFTBALL ET CRICKET : Philippe DENIS
5. CYCLOTOURISME : Patrick PERELLO
6. EPGV : Cécile CHICOISNE
7. FFCO : Fernand ESCOBAR
8. FSCF : Pierre FREGNET
9. FSGT : Chantal SCHNEIDER-BESSON, Rolland BESSON, Michel CLERET
10. GYMNASTIQUE : Chantal LANGUET
11. HANDISPORT : Karl CROCHART
12. JEU D'ECHECS : Zhigang LI
13. KARATE : Francis DALLERAC
14. MEDAILLES JEUNESSE ET SPORTS : Jacques ADRIEN
15. NATATION : Jean BOULANGER
16. RETRAITE SPORTIVE : Jean-Claude COPPI
17. TAEKWONDO : Christophe THIERRY
18. TENNIS : Elisabeth CAUX
19. TENNIS DE TABLE : Michel ROUSSEAU
20. TIR A L'ARC : Maurice LANGRY
21. TRIATHLON : Dominique NICOL
22. UFOLEP : Daniel DENIBAS
23. USEP : Pierre-Philippe BUREAU
24. VOL A VOILE : Donald VIGNEAU, Jean-Louis MILLAN
25. VOL Libre : Alain BAYLE

Soit 25 comités représentés sur les 50 à jour de leur cotisation 2017.

Les membres du Conseil d'administration :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| 1. Pierre-Philippe BUREAU | 10. Michel CLERET |
| 2. Jacques ADRIEN | 11. Jean-Claude COPPI |
| 3. Michel ROUSSEAU | 12. Daniel DENIBAS |
| 4. Chantal SCHNEIDER-BESSON | 13. Philippe DENIS |
| 5. Gérard COURTAL | 14. Fernand ESCOBAR |
| 6. Jean-Jacques LACAVALERIE | 15. Pierre FREGNET |
| 7. Diana CALIF | 16. Maurice LANGRY |
| 8. Jean BOULANGER | 17. Candice MAURY |
| 9. Cécile CHICOISNE | |

Etaient excusés :

Membre du Conseil d'administration : Pierre-Alain RAPHAN, Elisabeth DELAMOYE, Gérard MOISE, Vincent POLLET, Claude ROSE.

Les partenaires institutionnels : Conseil départemental de l'Essonne : Sophie RIGAULT (vice-présidente), François PERNETTE (directeur des sports).

Les comités départementaux : UNSS, Rugby.

Assistaient :

Martial TOURNIER, assistant technique
Stéphanie YANG, assistante administrative et comptable
Odile JUDITH, agent administratif
Patty BADJOKO, coordonateur des APS en milieu carcéral.

Après un temps d'accueil, la séance est ouverte à 19h10 par Pierre-Philippe BUREAU, qui transmet les excuses de Sophie RIGAULT et François PERNETTE (Conseil Départemental de l'Essonne). Il fait part du message de Pierre-Alain RAPHAN, député de l'Essonne et membre du conseil d'administration, en particulier de sa mission actuelle sur les questions de simplification et de la consolidation de la vie associative. Il indique que le directeur départemental de la cohésion sociale et la présidente du CROSIF étaient également invités.

Le document préparatoire à l'AG a été remis sur place à l'ensemble des participants. Il regroupe le rapport moral et d'activités, le rapport financier de l'année 2017.

En introduction, Pierre-Philippe BUREAU rappelle brièvement le travail engagé par le conseil d'administration depuis son renouvellement lors de l'AG de mars 2017, pour réaffirmer son rôle (personne morale représentative du mouvement sportif fédéré, lieu d'échanges et d'initiatives) au carrefour des échelons horizontaux (avec les différents partenaires d'audience départementale) et verticale (au sein du mouvement sportif et olympique). Cette année a également été marquée par la candidature puis la sélection de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, avec de nombreuses initiatives Essonniennes pour la soutenir.

Il rappelle l'importance des relations partenariales et la qualité des échanges avec :

- le Conseil départemental, qui s'est doté en novembre dernier d'une nouvelle délibération « Sports » réaffirmant le rôle de la MDCS, l'importance accordée aux comités départementaux pour contribuer aux objectifs de développement, et une mobilisation particulière sur les sports de nature et le sport-santé.
- les services de l'État, avec la DDCS (pour les actions du ministère des sport, l'accompagnement du CNDS, le CRIB, le sport santé, etc.), mais aussi le SPIP (interventions dans le milieu carcéral) et l'Éducation nationale (Classes olympiques) en lien avec les fédérations du sport scolaire ;
- le CROS Ile de France, dont le projet territorial reconnaît les actions spécifiques et complémentaires des 8 CDOS franciliens.

Le Conseil d'Administration a validé en 2017 l'organisation de son travail autour de 5 axes thématiques (sans ordre de priorité) qui organisent le rapport d'activité. Avant leur présentation, Quelques éléments majeurs du rapport d'activité sont ensuite présentés.

ETHIQUE, EDUCATION, VALEURS OLYMPIQUES, ENGAGEMENT, BENEVOLAT

- Martial TOURNIER dresse un bilan des actions éducatives et en particulier des classes olympiques. Chantal LANGUET et Michel ROUSSEAU présentent les réflexions du groupe de travail (Chantal LANGUET, Michel ROUSSEAU, Candice MAURY, Jacques ADRIEN et Gérard MOISE) dont l'objectif est d'informer et d'étendre le dispositif au plus grand nombre, en s'inscrivant dans l'accompagnement de l'organisation des Jeux de 2024 à Paris.
- Martial TOURNIER revient sur l'organisation du 2^e forum du CRIB et les actions d'informations et d'accompagnement (newsletter semestrielle, le logiciel de comptabilité Basicompta, aide aux demandes de subvention, etc.).

PRATIQUE SPORTIVE DANS LA CADRE ASSOCIATIF

- Chantal SCHNEIDER-BESSON dresse le bilan de la 36^e édition de la Traversée de l'Essonne (12 mars 2017) qui a réuni 203 participants, et Michel ROUSSEAU celui de l'Essonne sur l'eau (10 septembre 2017, Port Sud à Breuillet) et ils présentent les projets 2018.
- Bilan de l'action APS en milieu carcéral par Patty BADJOKO et Maurice LANGRY (participants, activités intra et extramuros, initiatives nouvelles comme la formation à l'arbitrage, le PSC1, etc.). Les incertitudes récurrentes sur le financement (coordination et actions) demeurent une source de grande inquiétude.

SPORT DE NATURE, DEVELOPPEMENT DURABLE, SOCIAL ET SOCIETAL

- Bilan par Gérard COURTAL sur la représentation et les prises de positions du CDOS dans les instances de concertation départementales (CESEé, Conférences du Sport).
- Concernant les sports de nature, Gérard COURTAL rappelle le travail déjà ancien de la commission du CDOS qui est disponible pour s'impliquer dans la création du PDESI/CDESI annoncée à l'occasion du vote de la délibération sport du Conseil départemental.

SPORT SANTE

- La question du « Sport santé » couvre de nombreuses problématiques, avec des acteurs nombreux parfois dans une organisation régionale (DR/DDCS, ARS) ou départementale (PDMS) et associatifs (Ligue contre le cancer, etc.) : le CDOS doit mieux se positionner et être identifié dans ces différents réseaux.
- Martial TOURNIER indique que le CDOS a organisé 2 sessions de formation sur le sport-santé (E3S, niveau 1) avec 17 participants qui ont validé leur parcours. La prochaine session aura lieu au mois de juin 2018. Le CROSIF porte la formation de niveau 2.

SPORT ET POLITIQUE TERRITORIALES

- Philippe DENIS relate une première rencontre organisée à l'initiative du CDOS lieu le 1^{er} mars avec l'ANDES et la Direction des Sports du Conseil Départemental 91 et les perspectives de travail en commun.

En conclusion de cette présentation, Pierre-Philippe BUREAU tient à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration et le personnel permanent qui ont ainsi témoigné du travail

engagé et de la volonté partagée que le CDOS de l'Essonne soit à la hauteur de ses responsabilités et de l'attente de tous les Comités départementaux. Bien évidemment, cela s'inscrit dans la continuité de nos prédécesseurs, et il tient, à cette occasion, à évoquer la mémoire de M. René BEDENNE, premier président du CDOS de l'Essonne décédé en novembre dernier.

Il rappelle que, suite à l'AG électorale de 2017, le Conseil d'administration n'est pas au complet. Il invite les comités non représentés au CA à proposer un-e membre dont la candidature pourrait être cooptée lors de sa prochaine réunion. Il indique que les commissions thématiques sont progressivement installées, et que, là aussi, l'implication et la représentation du plus grand nombre de comités donnera plus d'efficacité.

Pour conclure, il tient à rappeler le soutien unanime à la candidature de Paris pour 2024 : certains car ils sont attachés aux valeurs olympiques et aux symboles attachés à l'œuvre de P. de Coubertin ; d'autres, car ils pensent que c'est un tremplin pour le développement de leur discipline ou le rayonnement de la France sportive ; d'autres encore, pour l'opportunité du développement du sport, des équipements, etc. Quelles que soient ces motivations, nous sommes redevables de cette promesse qui a été faite à tous ceux qui ont fait le geste symbolique de la tour Eiffel sportive de leurs deux mains. Les 7 ans qui nous séparent de 2024 offrent la possibilité de faire évoluer notablement le modèle sportif français, qu'il s'agisse de la gouvernance du sport ou du développement de la pratique sportive pour et avec tous et toutes... Et c'est dès aujourd'hui qu'il faut agir pour tenir cette promesse.

QUESTIONS ET REMARQUES SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE

La campagne CNDS 2018 a débuté le 07/03, elle suit son cours, avec un retour des dossiers demandé pour le 9 avril, et une instruction qui débouchera sur la commission territoriale de validation début juin.

Rolland BESSON (FSGT) interpelle l'assemblée sur l'avenir des Départements franciliens, dont l'Essonne, dans la perspective de la Métropole du Grand Paris. Pierre-Philippe BUREAU indique qu'un courrier commun a été adressé au Conseil régional d'Île de France et aux 8 Conseils départementaux, à l'initiative du CROSIF et co-signés par les représentants des CDOS franciliens, indiquant que le maintien de l'organisation actuelle région/département, et d'une compétence partagée dans le domaine du sport, était souhaitable pour la structuration et le développement du sport associatif fédéré en Île-de-France.

**Vote du rapport d'activité 2017:
Pour : 25, Abstention : 0, Contre : 0
Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER PAR JEAN-JACQUES LACAVALERIE, TRESORIER

- Le résultat de l'exercice 2017 est de +7274 €.
- Les subventions représentent 90% des produits, soit 157 307 €. Pour rappel, au-delà de 153 000 € de subventions publiques, il y a obligation de faire certifier les comptes par un commissaire aux comptes agréé.
- Le plus gros poste de charges est celui du personnel.
- Le fonds de roulement est supérieur aux charges (209 000 €), ce qui permet d'assurer une année de fonctionnement (sans produits supplémentaires), et également de financer les actions programmées avant le versement des subventions qui intervient le plus souvent au 2^{ème} semestre.

Jean-Jacques LACAVALERIE précise qu'il y a une augmentation du résultat de 4 500 € par rapport à ce qui a été présenté au dernier CA, dû à une régularisation du Chèque emploi associatif.

Vote du rapport financier 2017:
Pour : 25, Abstention : 0, Contre : 0
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Désignation d'un commissaire aux comptes pour la période 2018-2024

Le mandat du commissaire au compte (titulaire Monsieur Bertrand BESNARD et suppléant M. LEJEUNE) arrivant à son terme, il est proposé à l'Assemblée de le reconduire pour une durée de 6 ans.

Vote du renouvellement du commissaire aux comptes:
Pour : 25, Abstention : 0, Contre : 0
La désignation est adoptée à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 20 mars 2017

Approbation du compte-rendu d'AG du 20/03/2017:
Pour : 25, Abstention : 0, Contre : 0
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Pierre-Philippe Bureau donne la parole aux comités FSGT et de karaté qui ont souhaité inscrire une question diverse à cette AG.

Rolland BESSON (FSGT) intervient sur le projet de modification des statuts des CDOS et des CROS exigée par le CNOSF qui prévoit une distinction des mandats selon les catégories (fédérations olympiques, unisports, affinitaires, scolaires, etc.) et un mode d'élection assurant une présence majoritaire des fédérations olympiques dans le futur Conseil d'administration. Il rappelle l'histoire du mouvement sportif, et en particulier dans le département de l'Essonne, où chaque comité a toujours été reconnu à part entière, condition nécessaire pour préserver l'unité du mouvement sportif. P. Fregnet (FSCF) indique l'appel formulé au niveau national par 16 fédérations en ce sens.

À titre d'information, Pierre-Philippe BUREAU précise que le calendrier fixé par le CNOSF prévoit une adoption des statuts en 2019 pour une mise en application pour l'AG électorale de 2020. Il indique que l'observation de la composition des 8 CDOS franciliens montre, d'une part une implication et prise de responsabilité de tous les comités sportifs sans distinction de « catégories », mais aussi la difficulté à faire vivre nos structures associatives (un grand nombre de postes non pourvus), deux raisons qui devraient conduire à la plus grande prudence dans les projets de modifications statutaires.

Francis DALLERAC (Karaté) intervient sur la baisse catastrophique des moyens alloués au CNDS pour le développement du sport dans les territoires. En outre, les priorités ne concernent plus le sport dans ses activités structurantes (développement de la pratique, formation de cadres), mais davantage dans ses vertus sociales (publics, territoires, voire activités) avec un double effet d'appauvrissement des

moyens de la pratique et de transformation des clubs conduits à répondre à la commande publique plutôt qu'au développement du projet sportif fédéral.

Pierre-Philippe BUREAU indique, qu'en effet, la baisse des crédits CNDS 2018 est d'environ 19% au niveau national mais de près de 27% pour la part territoriale d'Ile-de-France, s'accompagne d'un accroissement des enveloppes ciblées (emploi, santé). L'évolution des orientations et critères va en effet exclure un grand nombre de clubs mais aussi pénaliser les comités départementaux dont certaines actions structurantes sont remises en cause de façon unilatérale et précipitée.

Pierre-Philippe Bureau indique que ces échanges seront bien évidemment portés dans le compte-rendu et transmis au CROSIF, au CNOSF et à nos partenaires institutionnels.

Il remercie l'ensemble des participants et les invite à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Extrait conforme au registre des délibérations du CDOS de l'Essonne

Le Président,



Pierre-Philippe BUREAU.

Le Secrétaire général,



Gérard COURTAL.